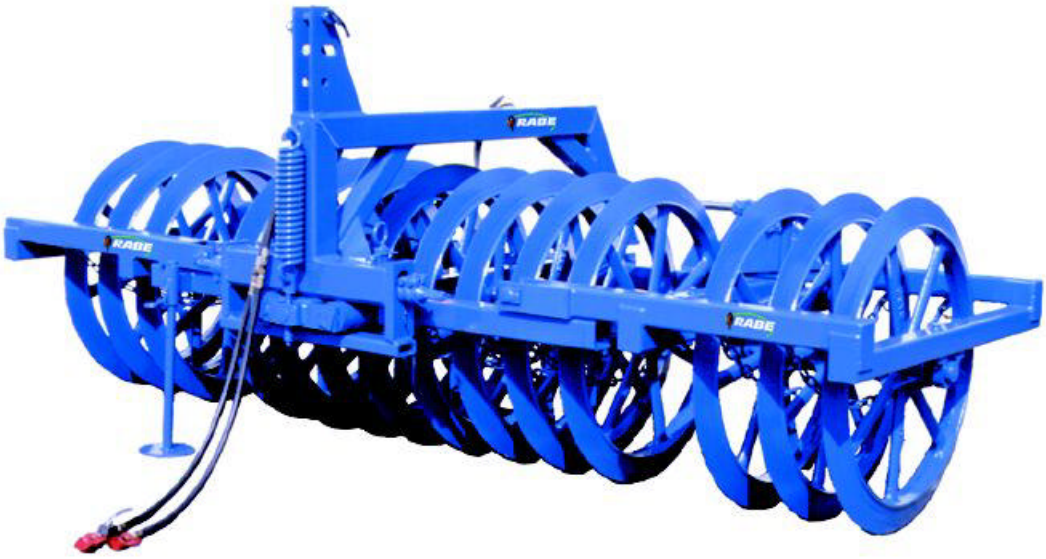

Référence 9900.00.35FR01

Notice d'instruction

Tasses Avant
FUPA .../700, .../900

Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous **Rabe Agri GmbH**

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons ci-après que

Tasse avant *FUPA*

est conforme aux dispositions de la Directive „Machines"

Directive 89/392/CEE
modifée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

Pour la mise en œuvre appropriée des exigences énoncées dans les directives européennes en matière de sécurité et de santé, la ou les normes et/ou la ou les spécifications techniques suivantes ont été utilisées:

EN 292-1 et EN 292-2

Bad Essen 21.04.2006

St. Egerland-Rau

Stephanie Egerland-Rau
Direction

(französisch)

No. 144-12-94 F

RABE WERK

NOTICE D'INSTRUCTIONS

TASSES AVANT

FUPA

Conforme au code du travail.

Avant d'utiliser l'appareil, nous vous demandons de lire attentivement et de respecter la présente notice d'instructions, et la notice de sécurité „Pour votre sécurité".

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement l'appareil et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents. Veuillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Veuillez prendre en considération le „Signe d'Avertissement". Les remarques avec ce signe dans la présente notice ou des autocollants sur l'appareil avertissent d'un danger.

Perte de droit à la garantie

Le rouleau packer frontal a été construit pour une utilisation agricole usuelle. Une autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage pour lequel il a été conçu et nous ne saurons être tenu pour responsable des dommages causés.

Une demande de garantie peut uniquement être prise en considération, conformément à nos conditions de ventes, si les conditions d'application de la garantie sont respectées.

Il y a perte de droit à la garantie en cas d'erreur d'utilisation, d'entretien ou de maintenance (respecter les instructions de la notice!), lorsque la puissance kW (CV) maximum autorisée du tracteur est dépassée, lorsque des réparations, respectivement des modifications sont effectuées sans notre consentement et lorsque des pièces de rechange non d'origine sont utilisées.

Des réclamations éventuelles sont à faire par écrit au moment de la livraison, conformément à nos conditions de livraison.

DIFFERENTS MODELES ET LEURS POIDS

Diamètre des disques 700 mm - 1 rangée (FUPA .../700)

Gamme lourde/
Diamètre des disques 900 mm - 1 rangée (FUPA .../900)

Equipement standard:

Tête 3 points avec barre oscillante, chaînes décrotteuses.
FUPA 11/700 - FUPA 16/900: avec bâti rigide
FUPA 19/700 D - FUPA 20/900 D: avec bâti repliable par vérin double effet

Modèle	Diamètre des disques	Nombre de disques	Largeur de travail env. cm	Longueur de transport env. cm	Largeur de transport env. cm	Poids env. kg
FUPA 11/700 extensible en FUPA 19/700	700	11	154	162	178	615
FUPA 19/700 réductible en FUPA 11/700	700	19*	300	162	329**	1015
FUPA 19/700 D	700	19*	300	162	210	1080
FUPA 25/700 D	700	25*	400	162	210	1330
FUPA 29/700 D	700	29*	450	162	210	1497
FUPA 39/700 D	700	39*	600	162	210	2100
FUPA 8/900 extensible en FUPA 14/900	900	8	152	162	178	875
FUPA 13/900	900	13	250	162	260	1295
FUPA 14/900 réductible en FUPA 8/900	900	14*	300	162	329**	1380
FUPA 16/900	900	16	300	162	319**	1550
FUPA 20/900 D	900	20*	400	162	230	1900

* Dans les traces de roues, il n'y a pas de disques.

** Pour des largeurs de transport supérieures à 2,5 m, le tracteur doit être équipé de gyrophares. Voir consignes de transport (page 4).

ATTELAGE / DETELAGE / TRANSPORT

Le rouleau packer frontal FUPA est spécialement conçu pour être fixé à l'attelage frontal cat. II du tracteur mais peut également être attelé à l'arrière.

Tout d'abord fixer la barre d'attelage sur les 2 bras inférieurs, puis relever les béquilles et fixer l'axe du 3e point. Le dételage s'effectue en sens inverse.

Verrouiller l'attelage conformément aux prescriptions.

Au transport, le dispositif auto-directionnel doit être bloqué avec les 2 axes 1 (fig. 1) en position centrale.

REPLIAGE HYDRAULIQUE

Les rouleaux packer frontaux FUPA .../... D peuvent être dépliés et repliés hydrauliquement. Distributeur double effet.

Déplier et replier le rouleau que lorsqu'il est correctement attelé au tracteur.

Lors du dépliage, retirer les axes de verrouillage (2, fig. 2), déplier les extensions puis remettre les axes de verrouillage (3, fig. 1).

Pour le repliage, effectuer les opérations en sens inverse.

MISE EN ROUTE AU CHAMP

Afin de ne pas influencer la direction du tracteur au travail, le rouleau est tiré par sa tourelle. Le rouleau doit pouvoir se débattre librement latéralement. Par conséquent, les axes de verrouillage (1, fig. 1) doivent être retirés au travail.

ENTRETIEN / MAINTENANCE

Si des travaux d'entretien ou de maintenance sont effectués, l'appareil attelé au tracteur, il est impératif d'arrêter le moteur du tracteur et de retirer la clé de contact. Procéder aux travaux d'entretien, l'appareil posé sur le sol.

Attention un appareil relevé doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil.

Avant toute intervention sur le circuit hydraulique, il faut abaisser l'outil et retirer la pression du circuit.

Respecter la réglementation concernant les huiles usagées (huile à base minérale).

Le montage des pneumatiques exige certaines connaissances et l'utilisation d'outils appropriés.

Apres les 8 premières heures d'utilisation, resserrer l'ensemble des vis et vérifier ultérieurement leur serrage de manière régulière.
Graisser régulièrement les articulations munies de graisseurs.

ATTENTION / TRANSPORT - Consignes de sécurité

Mettre l'appareil en position de transport, vérifier l'aptitude au transport du rouleau packer frontal.

Le transport de personnes sur l'appareil, ainsi que le fait de se tenir dans la zone de travail - zone de danger - sont interdit.

Adapter la vitesse de transport à l'état des chemins et des routes!

Prudence dans les virages: les outils portés se déportent latéralement.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route!

Conformément au Code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.

Vous devez donc pour la circulation sur route équiper votre rouleau packer d'un dispositif d'éclairage (par exemple barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.

Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.

Suite à l'adaptation d'outils portés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R54 à R58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptres ronds blancs à l'avant et des catadioptres ronds rouges à l'arrière.

Nous vous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec le rouleau packer. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.

L'appareil porté à l'avant du tracteur doit être maintenu en position telle qu'il ne cache par les feux du tracteur.

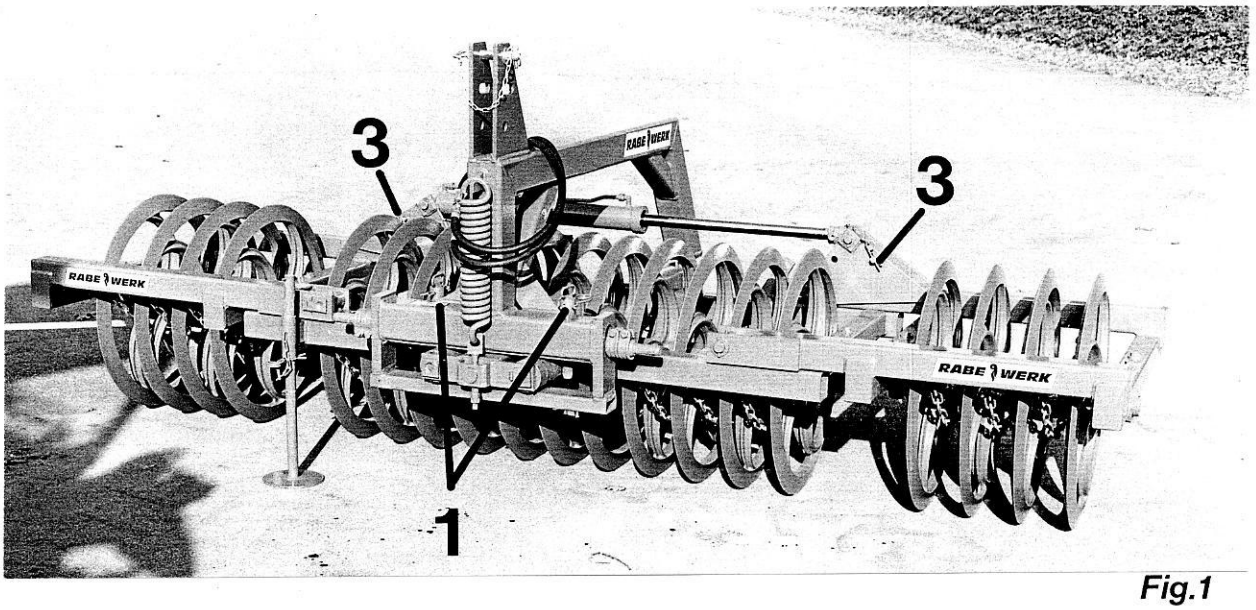

Fig.1

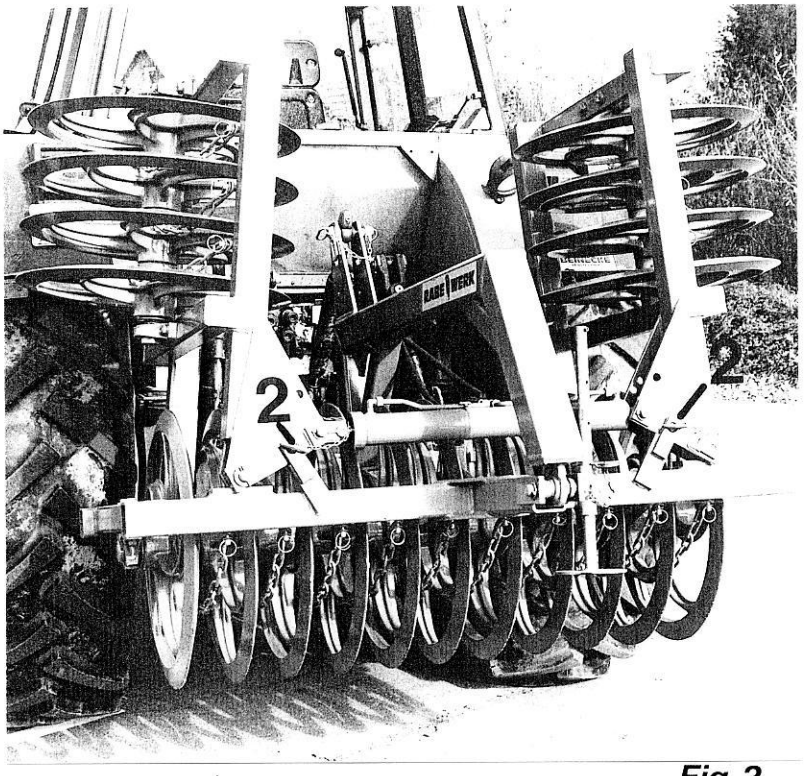

Fig. 2